



AVIS PUBLIC

## Promulgation et entrée en vigueur Règlement numéro 711-1

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 362)

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par le soussigné, de ce qui suit :

Lors d'une séance extraordinaire tenue le 28 juin 2021, le conseil municipal a adopté le règlement numéro 711-1 intitulé :

**Règlement modifiant le Règlement sur la gestion contractuelle afin de prévoir des mesures favorisant les fournisseurs québécois**

Ce règlement entre en vigueur rétroactivement au 25 juin 2021.

Le règlement peut être consulté à l'hôtel de ville situé au 110, boulevard Perrot pendant les heures d'ouverture ou sur le site Web de la Ville au [www.ile-perrot.qc.ca](http://www.ile-perrot.qc.ca).

Donné à L'Île-Perrot, ce 30 juin 2021.

*(Original signé)*

Yvan De Lachevrotière  
Assistant-greffier